



# Recension bibliographique

des écrits du gouvernement du Québec  
sur les femmes immigrantes  
de 1990 à 2011



Outil bibliographique

  
**Titre**

Recension bibliographique des écrits du gouvernement du Québec sur les femmes immigrantes de 1990 à 2011 – Outil bibliographique

**Date de parution**

2012-01-20

**Coordination de la recherche**

Marie-Andrée Allard, Béatrice Farand

**Recherche, analyse et rédaction**

Reine Bohbot

**Collaboration**

Julie Limoges, Sylvie Taupier, Lorraine Rochon et Marie-Hélène Labelle

**Remerciements**

Jonathan Vidal, coordonnateur des relations internationales et responsable de l'analyse différenciée selon les sexes et Nicole Duchesne, bibliothécaire, tous deux au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles ainsi que tout le réseau des responsables en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les ministères et organismes gouvernementaux provinciaux.

**Coordination de l'édition**

Nathalie Savard, Sébastien Boulanger

**Conception visuelle**

Guylaine Grenier

**Mise en page et révision**

Lucie Truchon

**Éditeur**

Conseil du statut de la femme  
Direction des bureaux régionaux  
800, place d'Youville, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 6E2  
Téléphone : 418 643-4326  
Sans frais : 1 800 463-2851  
[www.placealegalite.gouv.qc.ca](http://www.placealegalite.gouv.qc.ca)

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : [droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca](mailto:droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca).

**Dépôt légal**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012  
ISBN : 978-2-550-63895-7 (version électronique)  
© Gouvernement du Québec

---

## AVANT-PROPOS

---

À la suite de la demande de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), qui regroupe une centaine d'organismes œuvrant auprès des personnes réfugiées, immigrantes et sans statut depuis 1979, le Conseil du statut de la femme a décidé de faire une recension des écrits gouvernementaux sur les femmes immigrantes.

Cette recension porte uniquement sur les publications du gouvernement du Québec entre 1990 et 2011<sup>1</sup>. Toutes les références ne portent pas spécifiquement et uniquement sur les femmes immigrantes. Toutefois, nous avons jugé utile d'ajouter des documents qui aborderaient la problématique, au moins en partie, afin de faire un tour relativement complet des écrits.

Ce document propose des résumés de chacune des publications. Ils sont classés par thème, par organisme et par date de parution. Tout en ayant eu un souci de rigueur et de précision, cette publication ne prétend pas à une exhaustivité absolue. Elle est avant tout un outil pour le gouvernement du Québec et les organismes œuvrant au service des personnes réfugiées et immigrantes pour les accompagner dans leurs réflexions sur les femmes immigrantes, et l'égalité entre les hommes et les femmes. S'il y a un oubli majeur et pertinent, et qu'un organisme souhaite nous en faire part, nous le rajouterons. Elle cherche à montrer la diversité des réflexions, le Conseil du statut de la femme n'étant pas forcément en accord avec toutes les positions ici présentées.

Cette recension a été possible grâce à la collaboration du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, et plus particulièrement de Jonathan Vidal, coordonnateur des relations internationales et responsable de l'analyse différenciée selon le sexe au sein du ministère, ainsi que de leur centre de documentation. Également, il est important de souligner l'apport du réseau des responsables en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, qui a permis de sonder l'ensemble des publications des ministères et des organismes gouvernementaux provinciaux et de dégager celles qui portaient sur les femmes immigrantes.

---

<sup>1</sup> Certaines de ces publications sont disponibles en ligne sur le site de [Bibliothèque et Archives nationales du Québec](#) (BAnQ).



## TABLE DES MATIÈRES

---

AVANT-PROPOS .....	3
TABLE DES MATIÈRES .....	5
BIBLIOGRAPHIE .....	7
Thème - Adoption internationale.....	7
Thème - Aide familiale.....	8
Thème - Démographie.....	11
Thème - Diversité religieuse et laïcité.....	12
Thème - Économie / Emploi .....	16
Thème - Éducation / Formation .....	21
Thème - Égalité hommes-femmes .....	22
Thème - Famille .....	23
Thème - Immigration.....	27
Thème - Logement.....	35
Thème - Politique / Implication citoyenne.....	37
Thème - Santé / Services sociaux.....	38
Thème - Traite des personnes / Violence / Intégrité physique.....	44



## BIBLIOGRAPHIE

---

### Thème - Adoption internationale

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Les adoptions internationales au Québec 1990-1994 : analyse des dossiers de suivi d'adoption du Secrétariat à l'adoption internationale*, [F.-R. Ouellette et L.-R. Frigault], Québec, le Ministère, 1996, 60 p.

À la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'adoption internationale en 1990, le nombre d'adoptions d'enfants domiciliés à l'étranger a fortement augmenté. La présente étude analyse ce phénomène, en général de manière non sexuée. Toutefois, on retrouve quand même des données selon le sexe pour l'âge des adoptants et leur situation matrimoniale. On constate que chez les célibataires, ce sont majoritairement des femmes qui adoptent. Quant à l'enfant adopté, les filles représentent les deux tiers de tous les enfants adoptés entre 1990 et 1994.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX et SECRÉTÉRIAT À L'ADOPTION INTERNATIONALE. *Les adoptions internationales au Québec : évolution de 1990 à 1999 et portrait statistique de 1999*, [G. Beaulne, et J.-F. Lachance, en collaboration avec : H. Nguyen], Québec, le Ministère, 2000, 43 p.

Le présent portrait analyse le phénomène d'adoption d'enfants domiciliés hors Québec par des familles québécoises. Il constate une hausse du nombre des adoptions internationales, qui s'accompagne d'une diversification des pays d'origine des enfants (près de 90 pays). Ce document présente majoritairement des données sexuées. Ainsi, il propose des statistiques sur les différentes catégories d'adoption (lien de parenté et utilisation d'intermédiaire), le portrait des adoptants, le mode de vie conjugale, l'âge, les particularités des personnes qui adoptent seules (principalement des femmes) et le lieu de résidence. En ce qui concerne les enfants adoptés (72,5 % de filles), il établit le portrait de ces enfants selon leur pays d'origine, leur sexe, leur âge et la fratrie.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Les adoptions internationales au Québec : portrait statistique de 2000*, [J.-F. Lachance, en collaboration avec : S. Fortin], Québec, le Ministère, 2002, 22 p.

Le présent portrait, faisant suite à celui couvrant la période de 1990 à 1999, porte sur l'année 2000, et ses 697 adoptions dénombrées. Ce document présente majoritairement des données sexuées. Il propose les mêmes statistiques, toutefois actualisées, que le portrait précédent. Ainsi, il analyse les différentes catégories d'adoption (lien de parenté et utilisation d'intermédiaire), le portrait des adoptants, le mode de vie conjugale, l'âge, les particularités des personnes qui adoptent seules (principalement des femmes) et le lieu de résidence. En ce qui concerne les enfants adoptés (68,4 % de filles), il établit le portrait de ces enfants selon leur pays d'origine, leur sexe, leur âge et la fratrie.

## Thème – Aide familiale

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL D'ÉTUDE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AIDES FAMILIALES. *Rapport du Comité interministériel d'étude des conditions de travail des aides familiales*, Québec, ministère du Travail, 1996, 62 p.


Le présent rapport analyse les conditions de travail des aides familiales. Après avoir présenté le mémoire de l'Association pour la défense des droits du personnel domestique et ses recommandations, le document résume également les propositions d'Au bas de l'échelle, du Conseil du statut de la femme et du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration. Il propose ensuite un tour d'horizon au Canada des législations concernant le travail domestique. Il dresse alors la typologie des aides familiales, analyse la thèse de la pénurie et brosse un portrait de la domestique résidante. Il termine par neuf recommandations, entre autres sur le salaire minimum, les heures de travail par semaine, l'inclusion de ces travailleuses à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE. *La conformité de l'exclusion du domestique et du gardien de la protection automatique de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles à la Charte des droits et libertés de la personne*, [Recherche et rédaction : C. Campbell], Montréal, la Commission, 2008, 85 p.

La présente analyse vise à reconnaître l'exclusion des travailleuses et des travailleurs domestiques de la définition de « travailleur » de l'article 2 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP), comme discriminatoire. Après avoir défini les différentes catégories de domestiques et de gardiennes, le document analyse le droit à l'égalité ainsi que les motifs de discrimination (dont le sexe avec la perception dévalorisante attribuée à ce type d'emploi, et l'origine ou la race surtout dans la catégorie des aides familiales). Il établit ensuite un argumentaire en invoquant le droit à la sûreté et à l'intégrité, le droit à la dignité, le droit à la non-discrimination dans l'établissement de catégories d'emploi ou de classifications d'emploi, et le droit à des conditions de travail justes et raisonnables. Cette analyse conclut que cette exclusion des domestiques et des gardiennes de la définition de travailleur de la LATMP est effectivement une discrimination fondée avant tout sur le sexe, la condition sociale et l'origine ethnique ou la race en vertu de l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne.

CONSEIL DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION DU QUÉBEC. *Le personnel domestique : les conditions de travail et la protection législative – Mémoire sur l'avant-projet de loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives*, Montréal, le Conseil, 1990, 34 p.

Le présent mémoire traite des conditions de travail et du sort réservé au personnel domestique, abordés à la fois sous l'angle de la législation québécoise et celui des considérations sociales. Il étudie principalement le cas des travailleuses domestiques, tout particulièrement celles avec un permis temporaire de travail. Après un bref historique sur la pénurie locale de la main-d'œuvre domestique et ses conséquences, le document déplore le manque de statistiques. Il établit ensuite le portrait de l'état du droit et de la protection offerte à ces travailleuses. Il analyse aussi



les critères de sélection de l'immigration et les conditions de délivrance de permis temporaires de travail. Il termine par onze recommandations afin d'assurer une réelle protection législative aux travailleuses domestiques, de faciliter leur adaptation, et de leur assurer une formation linguistique adéquate.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Mémoire sur le projet de loi n° 10, Loi modifiant le régime de santé et de sécurité du travail pour accorder une plus grande protection à certains domestiques*, [Recherche et rédaction : M.-H. Labelle], Québec, le Conseil, 2010, 35 p.


Le présent avis s'inscrit dans le débat sur les changements à la législature québécoise, afin de faire progresser les conditions de vie des travailleuses domestiques. Il contient la position du Conseil au regard des propositions d'amendements prévus dans le projet de loi n° 110. Il se divise ainsi en quatre parties. La première consiste en un retour sur la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et sur la Loi sur la santé et sécurité au travail. La seconde offre quelques caractéristiques sur les travailleuses domestiques, tandis que la troisième analyse les conditions de travail des travailleuses domestiques et les risques pour la santé et la sécurité. La quatrième est une analyse du projet de loi n° 110 et de ses effets pervers.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION. *Enquête sur les besoins québécois en matière de personnel domestique : rapport d'enquête*, [C. Benzacour et M.-J. Lemay], Québec, le Ministère, 1991, 29 p. (19 p. et appendices).

Le présent rapport évalue les besoins permanents du Québec en matière de personnel domestique. Il dégage ainsi le portrait type de l'employeur d'une travailleuse domestique et les raisons de l'embauche. Également, il décrit les caractéristiques du personnel domestique, le recrutement, l'embauche et la mobilité de ce personnel, l'existence ou non d'un contrat de travail et le statut des employées de maison.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Insertion socioprofessionnelle des aides familiales résidentes*, [M.-H. Castonguay, en collaboration avec : I. Henry et C. Benzacour], Québec, le Ministère, 2009, 67 p. (40 p. et annexes).

Le présent document analyse les processus d'intégration socio-économiques des aides familiales résidentes, une fois la résidence permanente obtenue. Après avoir fait un rappel sur le Programme des aides familiaux résidents (PAFR), le document décrit la méthodologie de l'enquête et les principales caractéristiques des répondantes. Il offre également un aperçu du cheminement des répondantes avant l'entrevue et un bilan sur la situation de ces femmes au moment même de l'entrevue. Finalement, il propose une analyse de l'évolution du parcours en emploi.



MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION. *Exercer la profession d'aide familiale résidante au Québec : guide à l'intention des travailleuses étrangères et de leurs employeurs*, Québec, le Ministère, 1993, 19 p.

Le présent guide définit les droits et les obligations de l'aide familiale et ceux de l'employeur. Dans un premier temps, il présente les conditions de travail découlant de la Loi sur les normes du travail ainsi que les dispositions concernant la santé et la sécurité au travail provenant de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Il aborde également la question du harcèlement sexuel et les conditions de logement chez l'employeur. Par la suite, ce guide aborde le point de vue des employeurs : les responsabilités de celui-ci, le contenu du contrat de travail et la marche à suivre pour déposer une demande. En annexe, on retrouve des dépliants en anglais, espagnol et français, ainsi qu'un exemple de contrat de louage de services d'une aide familiale résidante.



## **Thème - Démographie**

COLLOQUE FEMMES ET QUESTIONS DÉMOGRAPHIQUES. *Femmes et questions démographiques : un nouveau regard - Actes du Colloque « Femmes et questions démographiques » tenu à Québec les 15 et 16 mai 1990 à l'Université Laval et organisé par le Conseil du statut de la femme dans le cadre des activités de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, section études féministes, Québec, Les Publications du Québec, 1990, 236 p. (coll. Réalités féminines).*

Le présent recueil propose une réflexion féministe sur la démographie, que ce soit aussi bien en termes d'enjeux de renouvellement de la population, de natalité, de vieillissement que d'immigration. Plus spécifiquement, il présente un texte, « Migration et insertion : problématiques et enjeux pour les femmes immigrées », de Micheline Labelle, de l'Université du Québec à Montréal.

## Thème - Diversité religieuse et laïcité

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE. *Les accommodements raisonnables en matière religieuse et les droits des femmes : la cohabitation est-elle possible?*, [Recherche et rédaction : P. Eid], Québec, la Commission, 2006, 9 p.

Le présent document cherche à analyser les conséquences de « l’accommodement raisonnable » sur les droits des femmes. Ainsi, il défend la position que ce modèle s’avère être l’outil le plus efficace dans la prise en compte du pluralisme religieux, tout en respectant l’égalité des sexes. Le texte se divise en quatre parties à savoir « la portée juridique et sociale de la notion d’accommodement », « accommoder dans les limites du raisonnable », « les conflits de droits pouvant résulter de l’exercice de la liberté religieuse » et « l’égalité des sexes à l’épreuve de la liberté religieuse ».

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE. *L’intervention d’instances religieuses en matière de droit familial*, [Recherche et rédaction : P. Eid et K. Montminy], Québec, la Commission, 2006, 54 p.

Le présent document analyse les conséquences de l’intervention d’instances religieuses en matière de droit familial. Il accorde une importance particulière à la question de l’arbitrage lors de sa réflexion. Ainsi, dans une première partie, il ouvre le débat sur l’arbitrage religieux en définissant les notions de médiation et d’arbitrage. Il établit alors les droits en jeu à la lumière du droit québécois, canadien et international. Dans une seconde partie, il aborde le principe d’« accommodement raisonnable » et les politiques officielles d’intégration des minorités. Dans une troisième partie, il présente les enjeux de l’arbitrage religieux, la dimension de libre choix des parties, et le contrôle judiciaire des sentences arbitrales rendues par des instances religieuses. Finalement, il aborde spécifiquement la question du droit des femmes, en établissant la discrimination fondée sur le sexe dans une perspective systémique. Plus spécifiquement, il traite de l’idéologie cléricale et rappelle le difficile accès des femmes à l’égalité au Québec. Il aborde également le cas de la charia et ouvre la réflexion sur l’intervention étatique dans la régulation des rapports familiaux.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Réflexion sur la question du port du voile à l’école*, [Recherche et rédaction : M. Moisan], Québec, le Conseil, 1995, 54 p.

La présente réflexion s’inscrit dans le débat sur la place de la religion dans les institutions publiques d’éducation. Elle s’interroge plus particulièrement sur le port du voile à l’école. Dans un premier temps, ce document explore l’origine du voile et ses significations. Par la suite, il se concentre plus particulièrement sur le port du voile en contexte scolaire, et étudie le cas de la France et du Québec. En conclusion, le document souligne l’importance de garantir l’égalité des femmes et des hommes, de tenir l’intégrisme religieux en échec et d’élargir le débat de la place de la religion dans l’espace public au-delà du foulard.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Notes de présentation de Diane Lemieux, présidente du Conseil du statut de la femme, à l'occasion de la consultation du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration sur « Bâtir ensemble notre devenir, un projet singulier d'un Québec pluriel »*, Québec, le Conseil, 1996, 9 p.

La présidente du Conseil du statut de la femme se prononce sur les enjeux de la diversité pour les femmes. Elle souligne que l'intégration harmonieuse de la diversité culturelle et religieuse doit être vue comme un enjeu démocratique au Québec. Après avoir réaffirmé les balises de la culture publique commune, elle aborde les enjeux d'immigration et d'intégration pour les femmes immigrantes. Également, elle délimite les accommodements raisonnables qui pourraient être envisagés tout en respectant et en consolidant les droits et les acquis des femmes. Son intervention porte plus particulièrement dans les domaines de l'éducation, des services sociaux et de la santé, de la justice et de la sécurité publique. Finalement, elle effleure la problématique de la régionalisation de l'immigration.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Consultations du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration « Bâtir ensemble notre devenir, un projet singulier d'un Québec pluriel » : mémoire du Conseil du statut de la femme*, [Recherche : J. Ramois], Québec, le Conseil, 1996, 29 p.

Le présent mémoire traite des enjeux de la diversité culturelle et religieuse pour la société en général et pour les femmes en particulier. À cette fin, il rappelle les choix de société du Québec pour ensuite aborder la question de la culture publique commune. Il se penche alors sur les femmes qui immigreront (leur situation à l'arrivée et les obstacles à l'intégration), afin d'amorcer une réflexion sur l'approche interculturelle à construire. Il évoque aussi les accommodements raisonnables qui pourraient être envisagés tout en respectant et en consolidant les droits et les acquis des femmes. La réflexion porte plus particulièrement sur les domaines de l'éducation, des services sociaux et de la santé, de la justice et de la sécurité publique. Finalement, il effleure la problématique de la régionalisation de l'immigration.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Droits des femmes et diversité : avis du Conseil du statut de la femme*, [Recherche et rédaction : M. Moisan], Québec, le Conseil, 1997, 79 p.

Le présent avis du Conseil du statut de la femme se penche sur la question de la diversité culturelle et religieuse. Il vise à identifier la frontière entre le négociable et le non négociable en ce qui a trait à la condition des femmes. Ainsi, le premier chapitre traite précisément de la diversité religieuse et culturelle, et de ses enjeux pour les femmes. Le second met l'emphase sur les normes et les valeurs féministes qui devraient être présentes dans l'aménagement de la diversité, tout en engageant une réflexion sur le droit des femmes immigrantes de prétendre au droit à l'égalité et au droit à l'intégrité, plus particulièrement dans la famille, dans le travail, en termes d'éducation publique et d'intégrité physique. Cet avis définit également les valeurs féministes, d'autonomie et de solidarité, nécessaires à l'intégration de la diversité dans la société québécoise. En conclusion, cet avis émet 17 recommandations, afin de consolider l'ouverture à la différence, tout en réaffirmant les valeurs du Québec.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Diversité de foi, égalité de droits : actes du colloque tenu les 23 et 24 mars 2006*, Québec, le Conseil, 2006, 212 p.

Le présent recueil de textes résulte du colloque « Diversité de FOI, Égalité de DROITS », organisé par le Conseil du statut de la femme en 2006. Il s'interroge sur la question du respect des droits des femmes dans le contexte du pluralisme religieux. Dans cette perspective, il présente dans un premier temps un état des lieux sur la diversité religieuse au Québec et ses enjeux en termes de gestion et de laïcité. Par la suite, il aborde la problématique des relations État-religions et du respect des droits des femmes. Il enchaîne alors avec des réflexions plus précises sur les enjeux concernant les droits des minorités religieuses et l'égalité des sexes dans les institutions publiques. Ce document relate également les débats qui ont eu lieu autour de la table ronde « Les religions et les droits des femmes : une impossible compatibilité? » et ceux autour du thème « Un dialogue à construire autour des droits des femmes et de l'égalité des sexes ».

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et liberté religieuse*, [Rédaction : C. Beauchamp, C. Pelchat, V. Rochette, N. Roy], Québec, le Conseil, 2007, 173 p.

Le présent avis s'inscrit dans la réflexion générale sur les accommodements raisonnables, avec entre autres la création de la commission Bouchard-Taylor. Il défend l'idée qu'en cas de conflit entre le droit à l'égalité entre les sexes et la liberté de religion, l'égalité devrait prévaloir. Dans un premier temps, cet avis examine les trois valeurs qualifiées de prémisses à la recherche de solutions pour « mieux vivre ensemble », à savoir la séparation de l'État et de la religion, la primauté du fait français et l'égalité entre les sexes. Dans la seconde partie, l'égalité entre les femmes et les hommes est analysée selon le droit constitutionnel québécois et canadien, la jurisprudence, la doctrine et les normes internationales. Cet avis démontre ainsi l'importance de réaffirmer juridiquement l'égalité entre les femmes et les hommes pour éviter les écueils auxquels le vide juridique actuel pourrait conduire. Notamment, il évalue les limites de la liberté de religion, afin de garantir le droit à l'égalité entre les sexes.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et liberté religieuse : résumé*, [Rédaction : C. Beauchamp], Québec, le Conseil, 2007, 19 p.

Le présent document résume l'avis du Conseil du statut de la femme *Droit à l'égalité entre les femmes et les hommes et liberté religieuse*. Après avoir mis en contexte l'origine et le but de l'avis, il aborde les trois valeurs collectives à la base de l'identité québécoise : la séparation de l'État et de la religion, la primauté du français et l'égalité entre les sexes. Plus spécifiquement, ce document montre que la liberté de religion trouve sa limite dans le droit à l'égalité entre les femmes et les hommes.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Mémoire sur le projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements*, [Rédaction : C. Beauchamp], Québec, le Conseil, 2010, 20 p.

Le présent mémoire encourage le projet de loi 94 et la volonté du gouvernement de faire respecter en tout temps les valeurs fondamentales que sont l'égalité entre les sexes et la neutralité de l'État. Ainsi, dans une première partie, il rappelle en quoi l'établissement de balises est nécessaire à la gestion des demandes d'accommodement dans l'administration publique. Par la suite, il décortique les articles 2, 3, 4, 6, 7 et 9 du projet de loi pour apporter des commentaires spécifiques.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Avis : La polygamie au regard du droit des femmes*, [Recherche et rédaction : Y. Geadah], Québec, le Conseil, 2010, 149 p.

Le présent avis vise à analyser les enjeux relatifs à la législation de la polygamie au Canada. En introduction, un tour d'horizon de la polygamie dans le monde, son ampleur et les statuts juridiques encadrant cette pratique sont présentés. Par la suite, une première partie porte sur la polygamie chez les mormons fondamentalistes. La seconde est consacrée à ce même phénomène dans l'Islam. Finalement, la dernière partie porte sur le débat social que suscite la polygamie en Occident, en analysant la polygamie dans un contexte d'immigration, les arguments en faveur de la décriminalisation et ceux en faveur du maintien de la criminalisation.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Avis : Affirmer la laïcité, un pas de plus vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes*, [Rédaction : C. Beauchamp], Québec, le Conseil, 2011, 161 p.

Le présent avis s'intéresse à la diversité culturelle et religieuse au Québec, ainsi qu'aux transformations sociétales qui en résultent, tout en mettant en valeur leurs conséquences potentielles sur le droit des femmes. Dans une première partie, il montre l'infériorisation de celles-ci dans les religions en général. Il se penche alors sur la question de la dissociation de la religion et de l'État québécois, en tant que garantie de l'égalité entre les sexes. Par la suite, dans une troisième partie, il ouvre le débat sur la question de la laïcité au Québec, pour finalement souligner la nécessité d'affirmer clairement cette laïcité.

## Thème - Économie / Emploi

CAMO PERSONNES IMMIGRANTES. *Femmes universitaires immigrantes en emploi dans le secteur manufacturier : recherche exploratoire - Étude qualitative menée auprès de femmes immigrantes entre août et septembre 2005 à Montréal*, [N. Lakrouz], Montréal, CAMO, 2006, 52 p.

Cette recherche s'efforce de mieux comprendre la problématique des femmes immigrantes universitaires qui travaillent dans le secteur manufacturier. Elles sont en effet surreprésentées dans ce secteur d'activité, alors que les emplois ne correspondent pas à leur niveau de formation. La recherche brosse un portrait rapide des femmes immigrantes et leur situation sur le marché du travail au Québec, pour ensuite se pencher sur la situation spécifique des immigrantes dans le secteur manufacturier. Elle dresse également le profil détaillé des femmes retenues pour la recherche (provenance et expérience). Finalement, les résultats analysent l'importance des variables telles que le parcours, l'apprentissage du français, l'accès au marché du travail, l'isolement, l'accès à l'information, la taille de l'entreprise, la conciliation travail-famille et le milieu de vie. En conclusion, trois axes d'intervention sont proposés, afin que soient déployées une série de mesures favorisant l'insertion professionnelle de ces femmes à des niveaux de compétence qui reflètent leur niveau de scolarité.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Accès à l'égalité pour un nouveau souffle : Mémoire sur le projet de loi 143, Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et modifiant la Charte des droits et libertés de la personne*, [Recherche et rédaction : L. Desrochers], Québec, le Conseil, 2000, 31 p.

Le présent mécanisme porte sur le projet de loi 143, Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et modifiant la Charte des droits et libertés de la personne. Il souligne que le souci d'inclure les femmes doit être étendu aux groupes cibles des autochtones et des minorités visibles. Ainsi, il recommande entre autres l'atteinte d'un objectif d'équité entre les sexes à l'intérieur du groupe cible des membres des minorités visibles.

EMPLOI-QUÉBEC LAVAL, AVEC LA COLLABORATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. *La problématique de la main-d'œuvre immigrante de Laval : portrait et questions*, [A. Germain, J. Mongeau et Y. Martineau], Laval, Emploi-Québec, 2005, 62 p.

La présente étude se penche sur la question de l'insertion économique des immigrants sur le territoire de Laval. L'étude met l'accent sur les caractéristiques de l'immigration lavalloise (pays de provenance, scolarité, revenu et revenu selon le sexe), sur les indicateurs du marché du travail (taux d'emploi, de chômage et secteurs d'activité) et sur les difficultés d'insertion des immigrants (scolarité, immigration ancienne et récente). La majorité des données présentées dans ce rapport sont ventilées selon le sexe, ce qui permet de comparer la situation des femmes immigrantes à celle des immigrants de la région et du Québec en général. Notons que la synthèse du chapitre 2 souligne la double discrimination qui touche les femmes immigrantes, particulièrement en ce qui concerne les indicateurs du marché du travail. En conclusion, cette étude prône une meilleure coordination entre les centres locaux d'emploi et leurs partenaires des secteurs public, communautaire et privé afin de s'adapter à la disparité des clientèles et des vagues migratoires.

EMPLOI-QUÉBEC. *Portrait de la situation des personnes immigrantes actives salariées dans l'ensemble des secteurs d'activité économique pour la région métropolitaine de recensement de Montréal et l'île de Montréal : résultat d'une analyse statistique*, [Responsable du projet : G. Rousseau], Montréal, Emploi-Québec, 2007, 225 p.

La présente étude offre un portrait statistique de la situation des personnes immigrantes actives salariées pour la région métropolitaine de recensement de Montréal et de l'île de Montréal. En utilisant les données du Recensement de 2001, l'analyse se penche sur l'intégration en emploi des personnes nées hors du Canada selon le lieu de naissance, l'origine ethnoculturelle, la période d'immigration, l'âge, la scolarité, le niveau de compétence, le taux de chômage, le revenu total médian et le nombre de semaines et d'heures travaillées. Les données permettent de comparer la situation des personnes nées hors du Canada à celle des personnes nées au Canada. Également, grâce à la ventilation selon le sexe de la plupart des variables, mais sans toutefois utiliser un angle d'analyse féministe, une comparaison entre les femmes et les hommes immigrants est proposée. En conclusion, cette étude soutient que l'amélioration de la situation des immigrants face à l'emploi et l'équité en emploi passe nécessairement par une action concertée entre les acteurs gouvernementaux, communautaires et privés.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Travail et rémunération : Participation des immigrants au marché du travail en 2009*, [Recherche et rédaction : J.-M. Kilolo-Malambwe et L. Cloutier], Québec, l'Institut, 2011, 45 p.

La présente étude dresse un portrait statistique de la situation des immigrants sur le marché du travail. L'analyse repose principalement sur trois indicateurs : les taux d'activité, d'emploi et de chômage. Les variables concernant la durée de résidence, le niveau d'études et le lieu d'obtention du diplôme sont également étudiées. Il ressort ainsi que l'obtention d'un diplôme canadien facilite l'intégration. Les données de ce portrait sont sexuées et un certain nombre de constats concernant la situation des femmes immigrantes sont ainsi dégagés.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ DE REVENU, DIRECTION GÉNÉRALE DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES. *Incognito : les travailleuses immigrantes dans l'industrie de l'habillement à Montréal – Rapport final*, [J. Gauvreau], Québec, le Ministère, 1994, 365 p.

La présente recherche porte sur le secteur industriel de l'habillement, et plus précisément sur le métier d'ouvrière dans cette industrie au Québec. Dans un premier temps, elle décrit la situation de l'industrie québécoise et montréalaise de l'habillement (répartition des entreprises, fonctionnement, conditions de travail, dirigeants) et analyse les interactions de l'immigration et de l'emploi (politiques d'immigration et sélection des immigrants). Ensuite, la recherche axe sa réflexion sur le marché du travail au féminin (insertion des immigrantes au marché du travail et obstacles rencontrés) et aussi sur le métier d'ouvrière dans l'industrie de l'habillement (environnement de travail, exigences de l'industrie). Finalement, des pistes d'action sont proposées pour soutenir l'intégration et le recyclage des travailleuses immigrantes (nécessité de former la main-d'œuvre féminine pour le développement des compétences et d'adapter les programmes de formation professionnelle). En conclusion, cette recherche souhaite un changement d'attitude de la part de l'industrie et des employeurs pour que les travailleuses de l'habillement retrouvent un niveau d'employabilité ajusté aux réalités du marché en termes de compensation financière et de protection.

---

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ DU REVENU, DIRECTION DE LA RECHERCHE, DE L'ÉVALUATION ET DE LA STATISTIQUE. *L'insertion en emploi des femmes d'origine étrangère de la région de Québec : le cas des prestataires de l'aide de dernier recours aptes au travail*, [F. Landry], Québec, le Ministère, 1995, 120 p.

Cette étude porte sur l'enjeu majeur de l'intégration économique des immigrants dans la région de la ville de Québec et de ses environs. Elle porte une attention particulière aux femmes, en tant que population particulièrement vulnérable à cet égard. Après avoir esquissé le portrait statistique de la population immigrée de la région de Québec, l'auteure met en relief le profil des bénéficiaires du programme gouvernemental de l'aide de dernier recours. Un chapitre spécifique, constituant le cœur du rapport, est réservé sur la situation des femmes d'origine étrangère inscrites à l'aide de dernier recours en mars 1994, afin de déterminer les facteurs favorables à leur insertion en emploi.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION, DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE. *Dossier sur le cheminement de carrière des professionnelles latino-américaines du Québec*, [Recherche : A. Lamotte, A. El Haïli et C. René], Québec, le Ministère, 1991, 42 p.

Le présent rapport propose un aperçu des caractéristiques de la population féminine professionnelle d'origine latino-américaine. Il se divise en trois parties. Ainsi, il débute avec une description de la place des professionnelles dans l'immigration latino-américaine et dans la main-d'œuvre féminine du Québec en 1986. Par la suite, il propose une recherche qualitative exploratoire sur le cheminement de carrière de ces professionnelles au Québec. Finalement, il dresse un inventaire des mesures gouvernementales prévues actuellement pour favoriser l'intégration des professionnelles immigrées.

MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION. *Contraintes et facteurs favorables à l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail*, [J. Dumont, et P. Santos], Québec, le Ministère, 1996, 50 p. (coll. Études et recherches, n° 14).

La présente recherche du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration traite des facteurs favorables à l'intégration en emploi et des obstacles vécus par les immigrants du Québec. Elle met en lumière les obstacles sociétaux (langue, culture, connaissances et compétences) et les obstacles systémiques (culture institutionnelle, processus de recrutement). Aussi, 10 facteurs, qui favorisent l'intégration en emploi, sont expliqués dont l'âge, la scolarité et le sexe. Effectivement, il est démontré que les hommes immigrants s'insèrent plus facilement en emploi que les femmes. Le chapitre 6 aborde plus spécifiquement les difficultés que rencontrent les femmes immigrantes face au marché de l'emploi et l'accent est mis sur la langue, la scolarité, le taux d'activité et les secteurs d'activité. En conclusion, cette étude appelle à la mobilisation de tous les organismes et de toutes les institutions pouvant contribuer à la suppression des contraintes à l'intégration des immigrants au marché du travail.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Portrait économique des femmes immigrées recensées au Québec en 2001*, [J. Mongeau, et G. Pinsonneault en collaboration avec : R. Damaris], Québec, le Ministère, 2007, 104 p.


Le présent portrait cherche à évaluer la situation économique des femmes immigrées. À cette fin, le document repose sur une méthode comparative. Dans un premier temps, il détermine si les différences constatées entre les femmes et les hommes au sein de la population immigrée sont les mêmes qu'au sein de la population totale. Par la suite, il examine les différences constatées entre les femmes immigrées et l'ensemble des femmes et celles entre les hommes immigrés et l'ensemble des hommes. Plus précisément, cinq grands axes sont analysés : la participation au marché du travail, les heures travaillées, le revenu total, la concentration dans les secteurs d'activité industrielle, la concentration au sein des groupes de profession. Ces indicateurs sont nuancés en fonction de la période d'immigration, de la scolarité, de la région de provenance, de la connaissance du français et de l'anglais, et du groupe d'âge.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, EMPLOI-QUÉBEC ET CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUES DE MONTRÉAL. *Défi Montréal : pour accélérer l'accès à l'emploi des Montréalaises et des Montréalais issus de l'immigration*, dépliant, 2009, 4 p.

Le présent dépliant décrit les projets de la première vague de Défi Montréal. Deux projets touchent spécifiquement les femmes immigrantes. Le premier a pour objectif de former des aides familiales au métier de préposée aux bénéficiaires ou d'auxiliaire familiale et sociale. Le second vise les femmes nouvellement arrivées et bénéficiant de l'aide sociale. Il cherche non seulement à organiser un parcours sur mesure visant la réinsertion sociale et économique, mais aussi à explorer des métiers autres que les métiers traditionnels au moyen de stages en entreprise.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Étude sur l'intégration des femmes immigrées recensées au Québec en 2006*, [Recherche et rédaction : P. Beaudoin], Québec, le Ministère, 2010, 120 p.

La présente étude porte spécifiquement sur les femmes immigrées recensées au Québec en 2006. En amélioration entre 2001 et 2006, la situation des femmes immigrées sur le marché du travail reste moins favorable que celle des hommes immigrés ou de l'ensemble des femmes. L'étude se divise en quatre parties principales. La première établit les caractéristiques sociodémographiques des femmes immigrées. La deuxième porte sur le modèle théorique d'intégration. Par la suite, la troisième analyse les révélateurs de l'intégration économique (taux d'activité, d'emploi, de chômage, ainsi que le revenu d'emploi moyen). Finalement, la quatrième dégage les facilitateurs de l'intégration économique, à savoir la scolarité, la connaissance du français et de l'anglais, ainsi que l'âge à l'arrivée.



SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE. *Quelques barrières à l'intégration socio-économique des femmes immigrantes préparées dans le cadre de la rencontre du 23 novembre 1993 ayant pour thème l'autonomie économique des femmes immigrantes et des Québécoises des communautés culturelles*, [S. Anguelova], Québec, le Secrétariat, 1993, 50 p.

Ce recueil présente très brièvement les barrières et les difficultés reliées à la fois à l'immigration et à la culture d'origine. Il recense ensuite sept résumés de projets qui ont touché les femmes immigrantes, aussi bien en termes d'employabilité que de formation.

## Thème – Éducation / Formation

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Des besoins des citoyennes et des travailleuses en formation continue : commentaires sur le Projet de politique de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue*, [Recherche et rédaction : L. Desrochers], Québec, le Conseil, 2001, 26 p.

Le présent avis porte sur le *Projet de politique de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue*. Le Conseil du statut de la femme déplore l'accent mis sur la formation professionnelle au détriment de la formation générale. Il réitère également la nécessité pour le gouvernement d'appliquer l'analyse différenciée selon le sexe pour l'ensemble des actions posées en matière d'éducation aux adultes. Plus particulièrement, au regard de la population immigrante, il souligne l'intérêt de se pencher sur la question de l'analphabétisme. Également, il rappelle l'importance de l'intégration des femmes immigrantes au marché du travail en stimulant la demande de formation de base pour celles qui en ont besoin. Les questions de reconnaissance des acquis sont également abordées.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *La mobilité internationale des étudiants au sein des universités québécoises*, [M. Julien], Québec, le Conseil, 2005, 103 p.

Étude sur le phénomène de l'internationalisation des universités québécoises. Elle décrit, d'une part, la situation qui concerne les étudiants étrangers dans les universités québécoises et ceux qui font une formation québécoise dans leur pays d'origine et, d'autre part, la situation de la mobilité des étudiants québécois à l'étranger. Des comparatifs entre le Canada et d'autres pays sont établis. Une courte section précise la part d'étudiantes étrangères et son évolution au cours des ans. Ainsi, de 1990 à 2003, il apparaît que la proportion de femmes parmi les étudiants internationaux passe de 38 % à 46 %.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES, FONDS D'INITIATIVES POUR LE SOUTIEN DE PROJETS NOVATEURS EN MATIÈRE D'INTÉGRATION. *Les néo-Québécoises, les néo-Québécois et la formation professionnelle au secondaire*, [C. Chorenzey, C. Guéneau, A. Ledoyen, M.-P. Vaillancourt, F. Beaudoin, R. Chamard, B. Fugazzi, J. Lafleur et D. Lalonde], Québec, le Ministère, 1995, 428 p.

La présente étude dresse un état de la situation sur les pratiques éducatives, dans un contexte pluriethnique, en formation professionnelle. Elle propose neuf textes et des données ventilées selon le sexe, qui présentent les enjeux de cette formation professionnelle en relation avec les besoins des adultes immigrés, les obstacles auxquels ils sont confrontés, les mesures d'aide mises à leur disposition par l'État et, finalement, les ouvertures sur le marché du travail. Plus précisément, cette étude élabore une description générale de la formation professionnelle au secondaire. Elle traite ensuite de la participation des personnes nées hors du Canada aux programmes de formation professionnelle. Elle aborde aussi la participation des néo-Québécois et des néo-Québécoises bénéficiant de l'aide de dernier recours aux programmes et aux mesures d'employabilité, d'aide à l'emploi et de formation professionnelle. Finalement, elle analyse la perception des gestionnaires, du personnel professionnel, des formatrices et des formateurs, des élèves et des organismes.

## Thème - Égalité hommes-femmes

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Mémoire sur le projet de loi n° 63, Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne*, [Rédaction : C. Beauchamp], Québec, le Conseil, 2008, 26 p.

Le présent mémoire réagit au projet de loi n° 63, qui vise à modifier la Charte des droits et libertés de la personne afin d'affirmer l'égalité entre les femmes et les hommes comme une valeur fondamentale du Québec. Dans un premier temps, il souligne l'utilité de renforcer l'égalité entre les sexes dans la Charte. Par la suite, il analyse les modifications proposées, à savoir la modification au préambule et l'ajout de l'article 49.2. Finalement, ce document fait le lien avec les déclarations internationales, tout en donnant des exemples quant à l'utilité des modifications proposées.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Avis : Intégrer les femmes aux grands choix économiques, sociaux et environnementaux. Les défis du 2<sup>e</sup> plan d'action de la Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, [Rédaction principale : N. Roy], Québec, le Conseil, 2010, 173 p.

Le présent avis propose des stratégies d'actions novatrices que le gouvernement et ses partenaires pourraient mettre en œuvre afin de progresser vers l'égalité de fait entre les femmes et les hommes. Dans le chapitre qui s'intitule, *Briser les inégalités économiques entre les femmes et les hommes*, une partie porte plus particulièrement sur les réalités vécues par les femmes immigrantes. Également, une amorce de réflexion sur les mesures correctrices potentielles pour s'attaquer à la discrimination systémique, dont les immigrées font l'objet, est proposée. Concrètement, il recommande la prise en compte de la formation et de l'expérience de travail des candidates à l'immigration lors de l'examen du dossier afin de favoriser l'intégration socioprofessionnelle des immigrées, au même titre que celle des immigrés. Également, le Conseil du statut de la femme recommande que le système de reconnaissance des diplômes étrangers soit assoupli et que les cours de francisation des immigrées soient bonifiés et mis en priorité.

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE. *À parts égales, à part entière : l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec*, Québec, le Secrétariat, 2009, 59 p.

Le présent guide s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*. Destiné aux immigrants, il explique ce qu'est l'égalité en pratique dans les domaines de l'éducation, du couple et de la famille, du travail et des affaires, de la santé, de la sécurité et de l'intégrité de la personne et de la participation à la vie publique.

## Thème - Famille

CONSEIL DES RELATIONS INTERCULTURELLES. *Avis : L'accessibilité aux services de garde : une partie prenante de l'intégration des familles immigrantes au Québec*, [F. Nolet et G. Boni], Québec, le Conseil, 2010, 67 p.

Le présent avis porte sur l'accessibilité aux services de garde des familles immigrantes. Il se divise en six chapitres. Ainsi, après un rappel de la politique familiale du gouvernement, il analyse la problématique de l'accessibilité à un service de garde pour les familles immigrantes. À cette fin, il explore la répartition des familles immigrantes selon les régions, les municipalités et les arrondissements, tout en mettant en parallèle l'offre de services de garde selon le même découpage. Dans les parties suivantes, il analyse le cas spécifique de l'arrondissement de Verdun. Finalement, il formule des recommandations au gouvernement pour améliorer cette accessibilité.

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA VIEILLE-CAPITALE. *Devenir parent au Québec : le parcours des familles immigrantes dans la région de Québec*, [Équipe de recherche : G. Lazure et C. Benazera], Québec, Centre de santé, 2006, 73 p.

La présente recherche se penche sur les parcours migratoires des familles immigrantes de la région de Québec. À la suite d'entrevues individuelles, l'emphase est mise sur le profil sociodémographique de ces familles, les circonstances migratoires (les motifs, les attentes et les conditions de départ), le statut d'entrée des membres de la famille, l'arrivée d'un enfant (le moment et l'expérience de la grossesse et de l'accouchement) et, finalement, le soutien durant la période périnatale. En parallèle, la recherche recense les organismes communautaires dans le domaine de la santé et des services sociaux œuvrant auprès des familles immigrantes de la région. Également, ce document aborde la question des femmes de façon plus prononcée, mais non exclusive, à la section 4.2.3 lorsqu'il est question de l'alimentation durant la grossesse et au chapitre 5 en mettant l'accent sur le soutien souhaité par les familles immigrantes durant la période périnatale et en le comparant au soutien effectivement reçu. La question de l'isolement des femmes lors de l'arrivée d'un enfant apparaît alors comme majeure. En conclusion, les chercheuses soulignent l'importance d'une mise à jour spécifique et régionale du portrait sociodémographique des familles immigrantes de Québec afin que soient développés des outils d'intervention appropriés à leur situation dans la région.

CONSEIL DE LA FAMILLE ET CONSEIL DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION. *Créer des liens familiaux de convivialité : une réflexion conjointe sur les familles, l'immigration et les communautés culturelles à l'occasion de l'Année internationale de la famille*, [Recherche et rédaction : C. Lanthier et V. Ross], Québec, le Conseil, 1995, 87 p.

Cette étude décrit le phénomène d'intégration des familles des communautés culturelles à la société québécoise. Elle vise en effet à démontrer l'importance fondamentale de la dynamique familiale dans une intégration à la fois sociale, économique, culturelle et politique. À cette fin, cette étude établit, dans un premier temps, un parallèle entre la politique familiale et la politique d'immigration et d'intégration. Elle offre ensuite un bref portrait des caractéristiques des familles immigrantes et des communautés culturelles pour arriver à une analyse de la

famille, comme artisanne de l'intégration sociale. Épisodiquement, ce document aborde la question des femmes immigrantes au sein de la famille. Ainsi, dans les sections 2.1 et 2.2, il aborde la question de la monoparentalité à prédominance féminine et les enjeux sexués relatifs à la connaissance des deux langues officielles. Il met également en valeur le rôle majeur des mères à la section 3.1.2.

CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. *Résultats d'un sondage sur la participation des familles immigrantes aux activités des organismes communautaires famille membres de la FQOCF*, [D. Blain], Québec, le Conseil, 2006, 151 p.

Cette recherche a pour but de mieux comprendre les familles issues de l'immigration, leur insertion et leur participation à la société québécoise. À cette fin, un sondage a été envoyé à plus de 200 organismes communautaires membres de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille. Plus précisément, les résultats de l'enquête évaluent la participation des familles immigrantes aux activités organisées par les organismes communautaires Famille (OCF) et les relations qui s'établissent entre familles immigrées et familles québécoises de souche. L'étude se divise en trois grandes parties : le sondage, les résultats des entrevues et des études de cas. Les résultats concernent principalement les femmes immigrées et leur participation, même si aucune analyse différenciée selon les sexes n'est clairement présentée.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SOCIALE. *Immigrées âgées d'origine italienne et portugaise à Montréal : rapport final de recueil d'articles*, [D. Meintel et M. Peressini], Québec, le Conseil, 1995, 29 p.

Ce recueil présente deux articles. Le premier porte sur les femmes seules et âgées (veuves ou divorcées) en milieu urbain montréalais, d'origine italienne, portugaise et franco-québécoise. Il s'intéresse à la solitude que peuvent ressentir les immigrantes âgées, aux facteurs d'isolement, aux degrés de sécurité et d'autonomie de ces femmes. Il aborde également le rôle des organismes communautaires. Le second article traite de l'identité familiale et de l'identité individuelle chez des immigrantes italiennes âgées. Il cherche à retracer le système de valeurs de ces femmes immigrantes, en tant qu'« épouse », « mère », « fille », « sœur » et en tant qu'« individu à part entière ». Il documente donc les questions de relation d'aide, d'intervention dans la vie d'autrui et des expressions d'indépendance.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION. *Être mère au foyer et récemment immigrée à Montréal : une étude exploratoire de la situation des femmes d'origine vietnamienne, haïtienne et salvadorienne*, [M. Duval], Montréal, le Ministère, 1991, 204 p.

Cette étude (document complet) présente la situation des femmes d'origine vietnamienne, haïtienne et salvadorienne vivant à Montréal depuis moins de cinq ans, ayant de jeunes enfants et ne travaillant pas à l'extérieur du foyer. Cette étude repose sur les témoignages d'intervenantes des centres pour immigrants et réfugiés, des CLSC, des centres multiethniques pour femmes, des écoles et des organismes communautaires. Dans un premier temps, elle cherche à préciser les spécificités sociales et culturelles qui affectent l'organisation de la vie de ces mères dans la sphère domestique. Par la suite, elle identifie les caractéristiques communes

de la situation des mères au foyer récemment arrivées, en étudiant plus particulièrement les axes autonomie-dépendance et isolement-intégration, tout en soulignant les variations liées au statut matrimonial et à la situation socio-économique.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION. *Être mère au foyer à Montréal... quand on arrive de l'étranger : étude exploratoire de la situation des femmes d'origine vietnamienne, haïtienne et salvadorienne d'après le témoignage d'intervenantes*, [M. Duval], Québec, le Ministère, 1992, 36 p. (coll. Études et recherches, n° 1).

Cette étude présente la situation des femmes d'origine vietnamienne, haïtienne et salvadorienne vivant à Montréal depuis moins de cinq ans, ayant de jeunes enfants et ne travaillant pas à l'extérieur du foyer. Cette étude repose sur les témoignages d'intervenantes des centres pour immigrants et réfugiés, des CLSC, des centres multiethniques pour femmes, des écoles et des organismes communautaires. Dans un premier temps, elle cherche à comprendre les conséquences du parcours migratoire sur la perception et l'utilisation des réseaux d'entraide et de socialisation de ces immigrantes. Ensuite, elle examine les causes et les conséquences de l'isolement des mères au foyer afin d'aider ces femmes à se construire de nouveaux réseaux au Québec.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERNATIONALES, DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Familles et immigration : fiche statistique*, Québec, le Ministère, 1994, 2 p.

Le présent document propose des données ventilées selon le sexe sur les familles immigrantes. Il aborde la connaissance des langues, le type et la structure des familles, les régions de résidence, les familles biparentales immigrées, les familles biparentales mixtes, les familles monoparentales immigrées, le revenu des familles, les familles et les périodes d'immigration, les indices synthétiques de fécondité et les lieux de naissance, le taux d'activité des parents.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERNATIONALES, DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *Les jeunes d'origine immigrée : rapports familiaux et les transitions de vie - Le cas des jeunes Chiliens, Grecs, Portugais, Salvadoriens et Vietnamiens*, [D. Meintel et J. Le Gall], Montréal, le Ministère, 1995, 133 p. (coll. Études et recherches, n° 10).

La présente recherche vise à mieux cerner les problèmes particuliers des jeunes d'origine immigrée à l'échelle familiale. Elle explore plus particulièrement comment les jeunes de diverses origines culturelles vivent certaines transitions affectant le cours de leur vie. Les jeunes interviewés sont de sexe masculin et de sexe féminin dans des proportions équivalentes, ce qui contribue à obtenir des résultats ventilés selon le sexe, sans pour autant appliquer une analyse féministe des enjeux. Les transitions de vie étudiées incluent : les études et la formation postsecondaire, la participation économique et l'entrée sur le marché du travail, le départ du foyer parental, les fréquentations, la cohabitation et le mariage. La recherche aborde aussi les rapports sociaux au sein de la famille, le conflit et le désaccord, les stratégies des jeunes, la violence familiale et la communication au sein de la famille. Elle se penche finalement sur les valeurs clés comme les rapports hommes-femmes, le respect, l'obligation familiale et l'évolution vers de nouvelles valeurs.

MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION, DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE. *Familles d'aujourd'hui : parents québécois natifs et immigrés*, [A. Lamotte, en collaboration avec : D. Desrosiers], Québec, le Ministère, 1996, 47 p.

Le présent document propose une analyse statistique des familles comptant au moins un parent né à l'étranger. En utilisant les données du Recensement de 1991, l'étude vise à faire ressortir les facteurs qui rapprochent et distinguent les parents immigrés des autres parents québécois. Le portrait de ces familles est analysé sous deux angles : les caractéristiques démographiques (l'origine, le statut matrimonial, la monoparentalité, le nombre d'enfants) et la situation socio-économique (la scolarité, l'intégration linguistique, la participation au marché du travail et le revenu moyen des familles).

MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION. *Parents et conjoints d'ici et d'ailleurs : une étude comparée des familles québécoises natives, immigrées et mixtes*, [A. Lamotte, en collaboration avec : D. Desrosiers], Québec, le Ministère, 1997, 181 p. (coll. Études et recherches, n° 18).

La présente étude cherche à cerner les situations familiales vécues par la population immigrée, en prenant en considération aussi bien les familles avec enfants que celles sans enfants. D'après les données du Recensement de 1991, elle dresse ainsi une typologie selon la structure familiale (familles biparentales et familles monoparentales) et selon le lieu de naissance des conjoints ou du parent seul. Notons que cette étude analyse également pour la première fois les familles mixtes. Elle se divise en quatre parties : la structure et la mixité des familles québécoises, le profil sociodémographique des familles immigrées, les facteurs d'insertion sociale et la situation socio-économique.

## Thème - Immigration

CONSEIL DES RELATIONS INTERCULTURELLES. *Au-delà des nombres pour une véritable intégration - Mémoire présenté à la Commission de la culture sur la planification des niveaux d'immigration 2005-2007*, [Recherche : R. Mikaba, rédaction : S. Therrien, L.-R. Gagnon et R. Mikaba], Montréal, le Conseil, 2004, 49 p.

Ce mémoire rappelle la nécessité d'une analyse précise de la capacité d'accueil de la société, en fonction des besoins réels du Québec. En effet, l'intégration des immigrants au marché du travail est loin d'être évidente. Le présent mémoire soulève, dans une courte partie, certaines problématiques qui touchent les femmes immigrantes, plus particulièrement au regard de l'accès à la francisation. Il souligne ainsi que cet accès ne devrait pas être limité aux 60 premiers mois de résidence.

CONSEIL DES RELATIONS INTERCULTURELLES. *L'approche intégrée pour l'égalité : quelle place pour les femmes immigrantes? - Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales concernant l'avis du Conseil du statut de la femme Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, [Recherche : D. Mitrasca et L.-R. Gagnon, rédaction : S. Therrien, L.-R. Gagnon et D. Mitrasca], Montréal, le Conseil, 2005, 36 p.

Le présent mémoire réagit à l'avis du Conseil du statut de la femme *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. Il vise à rappeler non seulement la situation des femmes immigrantes, mais aussi celle des femmes nées au Québec dont l'origine n'est ni canadienne-française ni britannique. Concrètement, le mémoire s'interroge d'abord sur les conséquences de l'approche intégrée de l'égalité et sur les trois leviers d'intervention proposés par le Conseil du statut de la femme. Il aborde ensuite les inégalités et les obstacles persistants pour les femmes immigrantes (connaissance linguistique, taux d'activité sur le marché du travail, taux de chômage, scolarité, revenu moyen, violence, place dans les lieux décisionnels, conséquences de l'expérience migratoire sur le plan social et familial). Finalement, il souligne le manque flagrant d'information concernant les femmes nées au Québec de parents immigrants, afin d'évaluer dans quelle mesure les grandes avancées des Québécoises les ont aussi touchées.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec*, Québec, le Conseil, 1990, 38 p.

Le présent mémoire est destiné à la commission ayant pour mandat d'étudier et d'analyser le statut politique et constitutionnel du Québec. Il aborde dans un premier temps les incidences sur les femmes du chevauchement des compétences et des interventions des gouvernements. Il examine ensuite la question de la protection des droits, notamment le droit à l'égalité, dans l'éventualité d'une recommandation de la Commission quant à une constitution québécoise. Enfin, il traite de la représentation des femmes au sein des institutions. Plus particulièrement, sur la question des femmes immigrantes, il souligne l'importance de leur apprentissage du français, tout en soulignant qu'une politique d'intégration des immigrantes devrait tenir compte de la situation particulière des femmes et du rôle déterminant qu'elles jouent dans l'intégration des membres de leur famille à la société québécoise.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Faits saillants du mémoire sur l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, Québec, le Conseil, 1991, 4 p.

Dans cet avis, le Conseil du statut de la femme réagit à l'Énoncé de politique du gouvernement en matière d'immigration et d'intégration, intitulé *Au Québec pour bâtir ensemble*. Il veut en effet souligner l'importance de l'intégration et de la participation des immigrantes à la société québécoise. Le Conseil émet ainsi dix recommandations à la fois sur le plan de l'immigration (informer les immigrants avant leur départ des droits et des obligations pour les femmes au Québec, revoir la grille de sélection, classer les conjointes et les enfants à charge dans la même catégorie que celle du mari et du père, réduire la durée du parrainage, informer les travailleuses domestiques de la Loi sur les normes du travail et de leurs recours) et sur le plan de l'intégration (donner un accès égal aux mesures d'intégration peu importe le statut d'immigration, admettre les femmes au cours de français sans égard à leur statut d'immigration, adapter les programmes à leurs responsabilités professionnelles et familiales, régionaliser la politique, développer les formations professionnelles pour les immigrantes, favoriser la reconnaissance des diplômes, faciliter l'accès à un logement décent à un coût raisonnable).

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Mémoire présenté à la Commission de la culture relativement à l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration : Au Québec pour bâtir ensemble*, [Recherche et rédaction : L. Motard et M. Rochette], Québec, le Conseil, 1991, 43 p.

Le présent mémoire analyse l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration *Au Québec pour bâtir ensemble*. Il expose les mesures que devrait prendre le gouvernement afin de mieux tenir compte de la réalité des femmes immigrantes. La réflexion s'articule en deux temps : l'immigration et l'intégration. En ce qui concerne l'immigration, ce mémoire aborde plus précisément les questions du counseling des candidates à l'immigration, de la grille de sélection, du système de parrainage et des femmes immigrantes domestiques. En matière d'intégration, ce document se penche sur l'apprentissage du français, le français comme langue de travail, la première insertion socio-économique, la régionalisation de l'immigration, l'intégration au marché du travail, l'égalité en emploi et, enfin, l'égalité d'accès au logement.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Texte de l'allocution de madame Marie Lavigne, présidente du Conseil du statut de la femme, prononcée lors des auditions publiques dans le cadre de la Commission parlementaire sur la culture concernant la politique d'immigration, Assemblée nationale, Québec, le 27 février 1991*, Québec, le Conseil, 1991, 13 p.

La présidente du Conseil du statut de la femme, Marie Lavigne, se prononce sur l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration *Au Québec pour bâtir ensemble*. Elle souligne l'importance de sensibiliser les immigrants avant leur départ au fait que le Québec est une société dans laquelle les femmes sont, sur le plan juridique, égales aux hommes tant dans leurs droits que dans leurs obligations. Elle recommande également de développer une grille de sélection qui tienne davantage compte des caractéristiques des femmes, de diminuer la durée du parrainage et de favoriser l'intégration des immigrantes et des immigrants quel que soit leur statut lors de leur entrée au pays. Elle souhaite aussi la mise en place d'un contrat de travail entre l'employeur et les travailleuses domestiques, afin de mieux encadrer les normes du travail

pour ces nouvelles arrivantes. Finalement, Marie Lavigne propose d'accentuer les mesures d'intégration telles que l'apprentissage du français, le soutien à la première insertion socio-économique, la régionalisation de l'immigration, l'intégration au marché du travail et l'égalité en emploi.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Avis du Conseil du statut de la femme sur les orientations gouvernementales face à l'évolution de la situation démographique du Québec*, [Recherche et rédaction : L. Motard], Québec, le Conseil, 1992, 54 p.

Dans le présent avis, le Conseil réagit aux orientations gouvernementales au regard de l'évolution de la situation démographique du Québec. En effet, ce dernier a choisi d'adopter des mesures pour favoriser l'élévation des naissances et une hausse de l'immigration. Dans un premier temps, il situe l'évolution démographique du Québec dans un contexte historique et mondial; ce qui l'amène à en nuancer la perception parfois négative. Il souligne entre autres les transformations majeures dans la vie des femmes et les conséquences du vieillissement de la population. Le deuxième chapitre aborde successivement la natalité, l'immigration et le vieillissement, et traite en particulier des difficultés d'intégration des femmes immigrantes.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Les femmes immigrées du Québec : quelques éléments d'un portrait socio-économique*, [M. Di Domenico], Québec, le Conseil, 1993, 35 p.

Le présent document dresse un portrait socio-économique de la population féminine immigrée. Il propose une description des caractéristiques socio-économiques de ces femmes et aussi une comparaison avec celles des hommes immigrés. Certaines variables étudiées sont aussi mises en relation avec celles de la population née au Canada. Plus précisément, ce portrait des femmes immigrées définit leur profil démographique (groupe d'âge, lieu de naissance et période d'immigration, pays de naissance, état matrimonial), leur connaissance des deux langues officielles, leur niveau de scolarité, leur participation au marché du travail, leurs caractéristiques en tant que main-d'œuvre et leur niveau de revenu.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Les conditions de vie des jeunes femmes : nouveaux enjeux, nouvelles stratégies?*, [D. Olivier], Québec, le Conseil, 1993, 12 p.

La présente conférence marque les vingt ans du Conseil du statut de la femme, en abordant les enjeux des femmes immigrantes du Québec. Elle souligne ainsi la spécificité des réalités vécues par les femmes des minorités, et son manque de reconnaissance au sein du mouvement féministe. Elle distingue aussi les défis des immigrantes selon trois catégories : la nouvelle arrivante, la femme arrivée depuis 10 à 30 ans, et celle élevée ou née ici.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Des nouvelles d'elles : les femmes immigrées au Québec*, [D. Guilbault], Québec, le Conseil, 2005, 104 p.

Ce portrait a pour but de mieux décrire l'importance de la contribution des femmes immigrées à la société québécoise. Il traite exclusivement des femmes nées à l'extérieur du Canada, à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résidence permanente. Les données

présentées reposent sur le Recensement de 2001 de Statistique Canada. Le portrait cherche à répondre aux questions suivantes : D'où viennent-elles? Qui sont-elles? Où vivent-elles? Que font-elles dans la sphère privée? Que font-elles dans la sphère publique? Combien gagnent-elles? Comment vont-elles? Que veulent-elles?

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Mémoire sur le document de consultation intitulé « La planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015 »*, [Rédaction : L. Rochon], Québec, le Conseil, 2011, 39 p.

Le présent mémoire porte sur les orientations gouvernementales en matière d'immigration pour la période 2012-2015. Dans une première partie, il réaffirme l'interculturalisme comme le modèle à retenir comme assise de la planification de l'immigration. Par la suite, il déplore le manque d'analyse différenciée selon les sexes pour tenir compte de la réalité et des besoins des femmes immigrantes dès le processus de sélection. Dans une troisième partie, il dénonce une grille de sélection des immigrants encore sexiste. Finalement, il réitère la nécessaire adéquation du plan d'immigration pour le recrutement aux réalités vécues par les personnes déjà immigrées, et en particulier les femmes.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION, DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE. *Les femmes immigrées et leur intégration à la société québécoise*, [s. l.], [A. Lamotte], Québec, le Ministère, 1990, 167 p.

Le présent document de travail dresse le portrait des caractéristiques socio-économiques de la population féminine immigrée, ainsi que l'intégration de ses composantes dans la structure sociale du Québec. Il propose des comparaisons statistiques à la fois avec les hommes immigrés et les Québécoises de naissance, selon les données de 1986. Plus précisément, ce document offre un aperçu de l'évolution de la population féminine immigrée pour ensuite se pencher sur son profil démographique. Il étudie alors le niveau de scolarité, les connaissances linguistiques et l'intégration du marché du travail. Il évalue également les caractéristiques de la main-d'œuvre occupée (concentration dans certains secteurs économiques, professions, etc.) pour finalement se pencher sur la dimension du revenu.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION, DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE. *Portrait des familles immigrées au Québec, 1986*, [J. Mongeau], Montréal, le Ministère, 1990, 56 p.

Ce portrait statistique propose un aperçu des caractéristiques des familles immigrantes, aussi bien en ce qui concerne la structure des familles, la taille, les valeurs culturelles et sociales, la provenance et les périodes d'immigration. Quelques données plus précises sur la réalité des femmes immigrantes peuvent être retrouvées, en particulier dans l'analyse de la monoparentalité, des taux d'activité des époux et des niveaux de revenus.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION. *Plan d'action du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration pour favoriser l'intégration des immigrantes et des Québécoises des communautés culturelles à la société québécoise 1991-1992*, Québec, le Ministère, 1991, 14 p.

Le présent plan d'action émane de l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration *Au Québec pour bâtir ensemble*. Il cherche à prendre en compte les spécificités des femmes immigrantes et des communautés culturelles, tant dans les actions visant à améliorer la condition des femmes que dans celles visant l'intégration et la pleine participation des personnes immigrantes et des communautés culturelles. Il aborde aussi bien les questions de sélection, d'accueil, d'adaptation et de formation linguistique des personnes migrantes que celles reliées à l'intégration de ces personnes au Québec.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION, DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE. *Situation socio-économique des femmes immigrées au Québec*, [A. Lamotte], Québec, le Ministère, 1992, 135 p.

Ce portrait statistique présente les caractéristiques des immigrées qui résident au Québec, tout en identifiant les disparités socio-économiques vis-à-vis des Québécoises de naissance et des hommes immigrés. Il brosse ainsi un aperçu de l'évolution de la population féminine immigrée du Québec, pour ensuite détailler le profil démographique des immigrantes, leur degré de scolarisation et leur connaissance linguistique, leur intégration au marché du travail, les types d'emploi qu'elles occupent et leurs revenus.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION, DIRECTION DES COMMUNICATIONS. *L'immigration féminine au Québec : bulletin statistique, vol. 1, 1986-1990*, [A. Lamotte et C. René], Montréal, le Ministère, 1992, 78 p. (coll. Statistiques et indicateurs, n° 2).

Ce bulletin statistique, consacré à l'immigration féminine admise au Québec, représente le premier en la matière. Majoritairement quantitatives, les données présentées reflètent les réalités des femmes admises internationalement à partir des informations sur les visas d'immigration donnant le droit de résidence permanente. Ainsi, les caractéristiques de ces femmes concernant leur poids dans la population québécoise, leur provenance, leur connaissance linguistique, leur langue maternelle, leur groupe d'âge, leur scolarité, leur état matrimonial, leur taux d'activité sont entre autres présentées.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION. *Guide d'information de base pour les femmes immigrantes du Québec*, Montréal, le Ministère, 1992, 147 p.

Ce guide d'information vise à faire connaître aux femmes immigrantes leurs droits et le fonctionnement du système administratif et légal de la société québécoise. Découpé en huit chapitres, le document permet d'affiner sa connaissance du Québec et des ressources disponibles. Il procure des statistiques sur le Québec (démographie, main-d'œuvre féminine, éducation et santé), de l'information sur le marché du travail (recherche d'emploi et conditions

de travail), des renseignements sur la formation (système d'éducation et employabilité), des explications sur les mesures d'aide financière aux familles (allocations et crédits d'impôt), de l'information sur le système de sécurité du revenu (assistance sociale, assurance sociale, sécurité de la vieillesse), des données sur le système de santé et de services sociaux (réseau de la santé, assurance-maladie, grossesse et accouchement), des explications sur la situation familiale (Code civil, mariage, patrimoine familial, union libre, séparation et divorce, violence conjugale) et, finalement, des renseignements sur le système judiciaire (Cour du Québec, aide juridique, Commission des droits et libertés de la personne, Régie du logement, protection du consommateur).

MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERNATIONALES, DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES et SECRÉTARIAT À LA COORDINATION DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL. *Engagements ministériels et plan de travail triennal (1993-1996) en matière d'intégration des femmes immigrantes et québécoises des communautés culturelles*, Québec, Secrétariat à la coordination du plan d'action gouvernemental, 1994, 42 p.

Le présent plan d'action constitue la contribution du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration à la Politique gouvernementale en matière de condition féminine, adoptée en juin 1993. Ce plan d'action prend également appui sur l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration. Il est en fait conçu pour faire la jonction entre les deux politiques. Il définit ainsi les engagements ministériels selon les orientations suivantes : l'autonomie économique des femmes, le respect de l'intégrité physique et psychologique des femmes, l'élimination de la violence faite aux femmes, la reconnaissance et la valorisation de l'apport collectif des femmes. Il propose également un calendrier de la mise en œuvre du plan de travail triennal.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION, DIRECTION DES COMMUNICATIONS. *L'immigration féminine au Québec : bulletin statistique, vol. 2, 1991*, [A. Lamotte], Montréal, le Ministère, 1994, 64 p. (coll. Statistiques et indicateurs, n° 5).

Le présent bulletin sur l'immigration féminine propose les principales informations sur le mouvement migratoire féminin en 1991. Il fait suite au premier bulletin qui concernait la période allant de 1986 à 1990. Ainsi, il présente des données majoritairement quantitatives sur les catégories d'immigration, les périodes d'immigration, l'âge et l'état matrimonial, les pays de naissance, la langue maternelle et la connaissance du français et de l'anglais, le niveau de scolarité, l'activité et l'emploi projeté de même que sur les immigrantes ne se destinant pas au marché du travail.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION, DIRECTION DES COMMUNICATIONS. *L'immigration féminine au Québec : bulletin statistique, vol. 3, 1992*, [A. Lamotte], Montréal, le Ministère, 1995, 65 p. (coll. Statistiques et indicateurs, n° 11).

Le présent bulletin sur l'immigration féminine est le troisième d'une série couvrant la période de 1986 à 1992. Il présente des données majoritairement quantitatives pour 1992 sur le mouvement migratoire féminin au Québec, les périodes d'immigration, la région de destination,

les catégories d'immigration, le pays de naissance, l'âge, l'état matrimonial, la langue maternelle et la connaissance du français et de l'anglais, le niveau de scolarité, l'activité et l'emploi projeté ainsi que sur les immigrantes ne se destinant pas au marché du travail.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION, DIRECTION DES COMMUNICATIONS. *L'immigration féminine au Québec : bulletin statistique, vol. 4, 1993*, [A. Lamotte], Montréal, le Ministère, 1996, 65 p. (coll. Statistiques et indicateurs, n° 13).


Ce bulletin statistique constitue le quatrième et le dernier de la collection Statistiques et indicateurs consacrée à l'immigration féminine. Ayant débuté par une publication quinquennale (1986-1990), elle s'est poursuivie sur une base annuelle depuis 1991. Ce bulletin présente des données majoritairement quantitatives pour 1993. Il porte sur le taux de féminité de l'immigration, le pays de naissance, les régions de destination, les catégories des immigrants, l'âge et l'état matrimonial, la langue maternelle et la connaissance du français et de l'anglais, le niveau de scolarité, l'activité et l'emploi projeté ainsi que sur les immigrantes ne se destinant pas au marché du travail.

MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION. *Des valeurs partagées, des intérêts communs – Plan d'action – Fiche thématique destinée aux femmes : immigration au féminin, des défis et des services particuliers*, Québec, le Ministère, 2004, 7 p.

La présente fiche thématique récapitule les mesures destinées prioritairement aux femmes immigrantes dans le plan d'action *Des valeurs partagées, des intérêts communs*. Ces mesures touchent plus particulièrement le programme des aides familiaux, le parrainage, le regroupement familial, la préparation à l'établissement au Québec, l'apprentissage du français, l'isolement, la violence conjugale, les agressions sexuelles, les modalités de sélection des travailleurs qualifiés, l'intégration en emploi et la création d'un centre d'expertise en relations interculturelles.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION. *Portrait sociodémographique des femmes immigrées recensées au Québec en 2001*, [J. Mongeau, en collaboration avec : R. Damaris], Québec, le Ministère, 2007, 125 p.

Le présent portrait décrit la situation sociodémographique des femmes immigrées. Plus précisément, onze grands axes sont analysés : l'importance des femmes immigrées dans la population du Québec, leur localisation sur le territoire du Québec, la période d'immigration et l'âge de ces femmes, leur provenance, leurs confessions religieuses, l'acquisition de la citoyenneté, les caractéristiques linguistiques, la situation familiale, la scolarité, les femmes immigrées des minorités visibles, les nouvelles arrivantes de la période 1996 à 2001.



SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE. *Présentation graphique sur les femmes immigrantes au Québec : préparée dans le cadre de la rencontre du 23 novembre 1993 ayant comme thème L'autonomie économique des femmes immigrantes et des Québécoises des communautés culturelles*, [L.-M. Dallaire], Québec, le Secrétariat, 1993, 14 p.

Cette présentation sommaire propose des illustrations graphiques axées sur la population féminine immigrante. Elle illustre les périodes d'immigration, la provenance, l'état matrimonial, le nombre d'enfants par femme, les connaissances linguistiques, le niveau de scolarité, le taux d'activité, les secteurs d'activité et les niveaux de revenus.

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE. *Rencontres thématiques sur l'intégration gouvernementale de la problématique des femmes immigrantes et des communautés culturelles : rapport du projet*, [chargée de projet : S. Anguelova], Québec, le Secrétariat, 1994, 101 p.

Le présent rapport résume les réflexions qui ont eu lieu entre des intervenants du gouvernement du Québec lors des Rencontres thématiques sur l'intégration gouvernementale de la problématique des femmes immigrantes et des communautés culturelles. En annexe, les différentes présentations produites pour les rencontres sont compilées : le portrait graphique de l'immigration féminine, les barrières à l'intégration socio-économique des femmes immigrantes, la santé et sécurité du travail dans le secteur de l'habillement, la politique en matière de condition féminine, la santé des communautés culturelles, l'intégrité physique et psychologique des femmes immigrantes, la violence faite aux femmes et, finalement, les femmes immigrantes victimes de violence conjugale. Les responsables de l'organisation de l'événement concluent en souhaitant répéter l'expérience de réunir des responsables de dossiers provenant d'autres ministères et organismes communautaires afin de développer des actions innovatrices.

## Thème - Logement

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA VIEILLE-CAPITALE. *Les quartiers : lieux d'ancrage et d'intégration? Le point de vue de personnes immigrantes de Québec : rapport de groupes de discussion sur les facteurs associés au développement du sentiment d'appartenance des immigrants à leur quartier dans trois arrondissements de Québec*, [Recherche : A. Seck, L. Gélinau et L. Zoundi], Québec, Centre de santé, 2007, 66 p.


La présente recherche cherche à déterminer les facteurs associés au développement d'un sentiment d'appartenance des immigrants à leur quartier. Elle veut ainsi dégager les pistes d'action qui favoriseraient le développement d'un tel sentiment. L'étude se base sur des témoignages qui ont eu lieu lors d'une série d'entrevues collectifs avec des immigrants de la région de Québec (dont 65 % de femmes). Plus spécifiquement, les éléments clés regroupent les ressources de proximité, le climat de sécurité, les réseaux sociaux, les attitudes des Québécois, l'accès à l'information, au logement et à l'emploi. Ce document aborde aussi, dans l'annexe 1, les facteurs différenciés selon le sexe, qui jouent un rôle dans l'intégration, tels que la discrimination et le racisme, l'accès au logement et à l'emploi de même que l'intégration sociale. En conclusion, le groupe de recherche souhaite que les institutions, les organismes et l'ensemble de la population de Québec s'impliquent dans la mise en place d'actions communes pour favoriser l'intégration des immigrants.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION. *Les profils résidentiels des ménages immigrés et non immigrés dans la région montréalaise selon le recensement de 1986 : rapport final*, [J. Mongeau et A.-M. Séguin, avec la participation de N. Vachon], Québec, le Ministère, 1993, 165 p. (coll. Notes et documents, n° 3).

La présente étude analyse, pour la première fois, les façons de se loger chez les immigrants et chez la population née ici. Dans un premier temps, elle définit le profil socio-économique des ménages immigrés et non immigrés. Par la suite, elle établit le profil résidentiel des deux groupes de ménage. Elle examine alors, dans un troisième chapitre, jusqu'à quel point les caractéristiques des ménages expliquent le profil résidentiel particulier des ménages immigrés. Finalement, l'étude dresse un portrait géographique résidentiel des ménages immigrés et non immigrés à Montréal. Il est possible de retrouver des données sexuées dans cette étude, en particulier sur la question du soutien financier du ménage, du mode d'occupation, de la localisation, du coût du loyer et de la valeur du logement.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC. *Les femmes et le logement : un profil quantitatif de la situation résidentielle des femmes au Québec*, [Recherche : P. Viannay], Québec, la Société, 2000, 79 p.

Le présent rapport traite des caractéristiques des femmes soutien de ménage par rapport à leur situation de logement. Basé sur le Recensement de 1996, il comporte une courte section sur la situation plus particulière des femmes immigrantes, principalement concentrées dans la région de Montréal. Ainsi, la répartition des ménages immigrés, par sexe du soutien de ménage selon la région de naissance, est analysée. Cette section cherche à dégager si le comportement des



femmes immigrantes soutien de ménage s'apparente à celui des Canadiennes d'origine. Soutiennent-elles le même genre de ménage? La question de l'accès à la propriété des immigrants selon le sexe est également traitée. En annexe, des données brutes sexuées sont présentées.

## Thème - Politique / Implication citoyenne

CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE en collaboration avec le CONSEIL DES RELATIONS INTERCULTURELLES. *Remixer la cité : la participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles*, [Recherche et rédaction : G. Lemieux], Québec, le Conseil, 2004, 126 p.

Le présent rapport de recherche porte sur la participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles. Il s'articule en quatre temps. Ainsi, le premier chapitre établit les définitions de « jeunes Québécois d'origine ethnoculturelle » et de « participation citoyenne ». Le deuxième chapitre propose une revue des écrits, alors que le troisième dresse un portrait de ces jeunes. Finalement, le rapport définit les obstacles à leur implication citoyenne, dont une courte section identifie le fait d'être jeune, femme et immigrante.

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION. *Une femme, un vote*, [réalisation : V. Teboul, en collaboration avec : J. Archambault et D. Colas], Québec, le Ministère, 1990, 63 p.

Le présent document marque le cinquantième anniversaire du droit de vote des femmes. Il vise à montrer que des femmes de tous les horizons culturels contribuent à l'évolution du Québec. Il propose une série de témoignages marquants de la part de Québécoises issues des communautés culturelles. Ces dernières œuvrent, entre autres, dans le domaine des affaires, de l'éducation, de la santé, de l'édition, du journalisme, des organismes communautaires et elles sont des chefs de file au sein de leurs communautés respectives.

## Thème – Santé / Services sociaux

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX LOCAUX ET DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICE SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE. *Portrait des femmes immigrantes fréquentant certains organismes publics et communautaires de services de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale*, [L. Benhdj], Québec, l'Agence de développement, 2005, 38 p.

Le présent rapport dresse un portrait des femmes issues des communautés ethnoculturelles, vivant dans la région de la Capitale-Nationale. Ce rapport découle du premier *Plan d'action régional en santé des femmes*, adopté en 2004. Après une brève description de l'immigration dans la ville de Québec et des types de trajectoires migratoires, il se penche sur les caractéristiques socio-économiques des femmes immigrantes vivant sur le territoire (origine, trajectoires migratoires, résidence, scolarité, emploi, santé et services sociaux). Ce portrait analyse également les services utilisés en matière de santé et services sociaux par les femmes fréquentant les organismes communautaires dédiés aux communautés ethnoculturelles de la ville. Finalement, il se penche aussi sur l'utilisation du réseau public par ces femmes immigrantes. À cette fin, il se base sur les données du Centre jeunesse de Québec et sur le Programme national de santé publique OLO (œuf-lait-orange).

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX, INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE SHERBROOKE ET CENTRE D'INNOVATION, DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT. *La compétence interculturelle actualisée dans une approche d'empowerment au service des familles immigrantes : rapport de recherche*, [N. Chiasson et G. Deschênes], Sherbrooke, le Centre de santé, 2007, 68 p. (coll. Série B : études et analyses scientifiques).

La présente recherche vise à améliorer la formation et l'encadrement des intervenants qui promeuvent une meilleure santé physique et mentale chez une clientèle immigrante relativement récente. Elle met l'accent sur l'utilisation de l'approche d'empowerment. Le document introduit, dans un premier temps, la problématique de recherche en mettant tout d'abord en contexte la situation des familles immigrantes (santé, pauvreté, stress postmigratoire, vulnérabilité psychologique des femmes et celle des enfants) et ensuite les enjeux de la compétence interculturelle (connaissance de soi et de l'autre, tolérance). En résultat, sept types d'intervention sont identifiés comme incontournables (établissement de la relation de confiance, prise en compte des besoins particuliers des clients, prise en compte des ressources des clients, intervention en fonction de son champ de compétence, facilitation de l'apprentissage, diffusion de renseignements directement liés à l'adaptation au Québec, gestion du rythme des rencontres). Ce document aborde plus particulièrement la problématique des femmes immigrantes dans les sections 1.1.5 à 1.1.8, en mettant l'accent sur leur vulnérabilité psychologique et la remise en question des rôles dans le couple.

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL, AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX LOCAUX DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICE SOCIAUX DE MONTRÉAL. *Les services de première ligne et les populations immigrantes : projet pilote – Synthèse*, [A. Battaglini, E. Alvarado, L.-R. Poirier et M. Caulet], Montréal, la Direction de santé publique, 2005, 14 p.

Courte étude exploratoire sur les enjeux dans l'organisation des services auprès des clientèles pluriethniques. L'identification des enjeux s'est faite à l'aide d'entrevues avec des intervenants et des gestionnaires des services de santé de territoires où l'on retrouve une importante

population immigrante. Les questions de l'organisation des services, leur adaptation et les coûts afférents, les besoins de ressources, les difficultés rencontrées et l'équité sont les points qui ont été traités dans cette étude. Les femmes immigrantes y sont identifiées comme une clientèle vulnérable, particulièrement les femmes réfugiées et celles qui sont victimes de violence conjugale.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Santé et bien-être, immigrants récents au Québec : une adaptation réciproque? - Étude auprès des communautés culturelles 1998-1999*, [M. Clarkson, R. Tremblay et N. Audet], Québec, l'Institut, 2002, 343 p. (coll. La santé et le bien-être).

La présente étude mesure l'état de santé et le recours aux services sociosanitaires dans une population d'immigrants récents, de culture et de langues diverses. Un échantillon de 3 000 ménages a été sondé pour l'enquête. Elle présente, dans un premier temps, la population interrogée et les familles. Elle s'intéresse par la suite à l'usage du tabac, à la consommation d'alcool, à l'alimentation et au poids corporel. Elle aborde également la pratique d'activité physique, la perception de la santé, les problèmes de santé et les traumatismes, la santé buccodentaire et la santé mentale. Elle analyse aussi l'utilisation des services de santé et des services sociaux et le recours au service téléphonique Info-Santé CLSC. Elle explore finalement la consommation de médicaments, l'environnement de soutien, les conditions socio-économiques et le milieu de travail, le lien entre spiritualité, religion et santé chez les immigrants récents. Notons que seulement certaines variables sont ventilées selon le sexe, en particulier dans le chapitre 7 qui explore les comportements préventifs pour dépister le cancer du sein et du col de l'utérus.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE. *Avec les familles immigrantes : guide d'intervention* [G. Aumont], Québec, le Ministère, 1998, 119 p.

Ce guide d'intervention est destiné aux intervenantes et aux intervenants travaillant auprès des familles immigrantes (principalement auprès de celles vivant au Québec depuis moins de trois ans). Il traite du processus d'immigration, du processus d'intégration, de la recherche de logement, des soins de santé et des services sociaux, de l'apprentissage du français, du travail, de la pauvreté et de la violence familiale. Il se concentre davantage sur la famille dans son ensemble, mais apporte épisodiquement des informations spécifiques sur les femmes immigrantes (en particulier lorsqu'il analyse la monoparentalité, la violence familiale, la connaissance du français).

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL-CENTRE, DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE. *Adéquation des services aux jeunes familles immigrantes*, [B. Heneman, G. Legault, S. Gravel, S. Fortin et E. Alavarado], Montréal, la Régie, 1994, 120 p.

Cette étude porte sur l'adéquation entre les besoins des jeunes familles immigrantes (immigrées depuis moins de cinq ans) ayant des enfants d'âge préscolaire et les services sociaux et de santé qui leur sont offerts. L'étude repose sur un échantillon représentatif de population et sur une enquête se basant sur les mères, jugées comme le répondant de la famille le plus pertinent pour

les sujets étudiés. Après avoir défini le contexte général sociodémographique de ces jeunes familles et les problèmes globaux auxquels elles peuvent être confrontées, l'étude dresse le profil détaillé des caractéristiques de ces familles. Elle recense par la suite les problèmes de santé, sociaux et culturels les plus fréquemment rencontrés. Également, la section 4.2.2 retrace spécifiquement les problèmes de santé retrouvés de manière récurrente chez les mères.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Au féminin... à l'écoute de nos besoins : objectifs ministériels et stratégie d'action en santé et bien-être des femmes*, [A. Labranche et N. Lévesque], Québec, le Ministère, 2002, 62 p.

Ces objectifs ministériels ont une portée de sept ans (2002-2009) et incorporent une stratégie d'action de quatre ans (2002-2004). Ils s'inscrivent dans la mise en application du *Plan stratégique 2001-2004 du ministère de la Santé et des Services sociaux*. Les trois grands objectifs sont d'intégrer les besoins des femmes à la planification nationale et régionale des soins et services, d'adapter les soins et les services aux besoins des femmes et d'améliorer la connaissance de la population féminine et de ses besoins. Pour chaque objectif, une série d'actions ont été identifiées, pour un total d'environ 60, dont trois actions visent de plus près les femmes immigrantes.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Les services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité – Naître ici et venir d'ailleurs : guide d'intervention auprès des familles d'immigration récente*, [D. Durand, S. Gravel, N. Desjardins, M. Fortier, R. Bourque, S. Manseau, M. Letellier, L. Valiquette, A. N'Zaou, M. Proulx et A. Adrien], Québec, le Ministère, 2007, 96 p.

Le présent guide d'intervention s'adresse aux intervenants des SIPPE (Services intégrés en périnatalité et petite enfance) afin de leur permettre d'adapter leurs objectifs et leurs activités aux familles d'immigration récente vivant en contexte de vulnérabilité. Plus précisément, il pose dans un premier temps les bases d'une approche aux familles d'immigration récente afin de dégager des habiletés et des stratégies d'intervention à privilégier. Il se penche ensuite sur la période prénatale en contexte migratoire (annonce de la grossesse, conception des soins et des rencontres prénatals, soutien aux femmes excisées, pratiques alimentaires, attentes relatives à l'accouchement, rôles hommes-femmes et paternité) pour étudier alors la période postnatale et le début de la petite enfance (accueil du nouveau-né, attachement parent-enfant, allaitement maternel et introduction des solides, soins reliés à la toilette du bébé, prévention des traumatismes non intentionnels chez l'enfant, vaccination, massage, pratique de repos et de sommeil, acquisition de la position assise et de la marche, acquisition du langage bilingue chez l'enfant, stimulation, socialisation du jeune enfant et pratiques parentales).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Politique de périnatalité 2008-2018 : un projet porteur de vie*, [Rédaction : F. Laverdière, H. Anctil et M. Renaud], Québec, le Ministère, 2008, 165 p.

Exposé des orientations ministérielles en matière de périnatalité dans lequel sont d'abord présentés les objectifs et les fondements de la politique. La deuxième partie traite de l'organisation des services, l'offre générale comme telle et celle destinée aux personnes vivant

des situations particulières qui peuvent rendre plus vulnérable l'enfant à naître. La dernière partie traite de l'action collective nécessaire pour lutter contre la pauvreté des enfants et des jeunes familles. C'est dans l'énoncé de l'offre de services qu'un point est dédié à l'adaptation aux réalités ethnoculturelles, donc à celles des femmes immigrantes.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Objectifs ministériels et stratégie d'action en santé et bien-être des femmes : au féminin... à l'écoute de nos besoins – Bilan 2002-2007*, [P. Gagnon, N. Labrecque, N. Rozon et S. Sefa], Québec, le Ministère, 2008, 108 p.

Ce document recense les actions réalisées au terme de la stratégie d'action en santé et bien-être des femmes. Plus d'une centaine d'actions sont présentées conformément aux trois objectifs de la stratégie : l'intégration des besoins des femmes à la planification nationale et régionale des soins et des services, l'adaptation des soins et des services aux besoins des femmes et l'amélioration de la connaissance de la population féminine et de ses besoins. On y trouve trois actions réalisées en vue d'adapter les services à la réalité des femmes immigrantes. D'autres actions touchent plus largement les femmes des communautés culturelles.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL-CENTRE, DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE. *Bilan des interventions en soutien parental et en stimulation infantile auprès de clientèles pluriethniques*, [A. Battaglini, S. Fortin, B. Heneman, M.-C. Laurendeau et M. Tousignant], Montréal, la Régie, 1997, 287 p.

Cette étude est un bilan descriptif et analytique des activités de soutien parental et de stimulation infantile destinées à une clientèle pluriethnique. Des entrevues ont été réalisées auprès des intervenants et de la clientèle ayant participé aux activités en question. Le document fait état de la méthodologie utilisée, il décrit les activités, la perception des intervenants de ce que représente l'intervention en milieu pluriethnique et il se termine par l'analyse des entrevues auprès des intervenants et des clients. La composition pluriethnique des groupes amène les intervenants à adapter le contenu des activités. La clientèle, pour sa part, apprécie les activités pour ce qu'elle y apprend, mais également elles leur permettent de sortir de l'isolement et de socialiser. Même si l'étude ne les cible pas précisément et n'en fait que très peu mention, comme la clientèle des activités étudiées est essentiellement féminine, cette étude documente surtout la situation des mères immigrantes.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL-CENTRE, DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE. *Les mères immigrantes : pareilles pas pareilles! Facteurs de vulnérabilité propres aux mères immigrantes en période périnatale*, [A. Battaglini, S. Gravel, L. Boucheron et M. Fournier], Montréal, la Régie, 2000, 229 p.

Cette étude se penche sur l'identification des circonstances migratoires susceptibles de vulnérabiliser les mères immigrantes et leur famille en période périnatale. Elle met l'accent, d'une part, sur la perspective des mères immigrantes (entrevues) et, d'autre part, sur celle des intervenantes en périnatalité (groupes de discussion). Ainsi, elle propose tout d'abord une analyse des circonstances migratoires (caractéristiques sociales et culturelles, trajectoires et circonstances postmigratoires) et aussi une analyse des conditions parentales (réseau et soutien


social, implication paternelle, utilisation et perception des services de santé, état de santé des répondantes et habitudes de vie). Dans un deuxième temps, elle explore le processus décisionnel des intervenantes pour déterminer le degré de vulnérabilité des mères (différents contextes sont testés : soutien communautaire à la période périnatale, référence de l'hôpital, visite de routine dans un quartier défavorisé, priorité des cas). En conclusion, cette étude émet treize recommandations afin que les circonstances migratoires soient davantage prises en compte lors de l'élaboration d'interventions auprès des femmes immigrantes vulnérables en période périnatale.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL-CENTRE, DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE. *L'empowerment dans Naître égaux – Grandir en santé*, [F. Ouellet, J.-F. René, D. Durand, R. Dufour et S. Garon], Montréal, la Régie, 2000, 40 p.

La présente étude décrit les processus d'empowerment d'une vingtaine de familles suivies par une intervenante privilégiée du programme *Naître égaux – Grandir en santé*. Elle cherche à dégager les pratiques individuelles et des contextes de travail qui peuvent soutenir des familles en extrême pauvreté dans leur démarche d'empowerment. La recherche a concentré son attention aussi bien sur les mères de famille que sur les pères de famille, lorsque les familles sont biparentales. Dans un premier temps, elle définit la notion d'empowerment pour ensuite analyser sa manifestation, les facteurs facilitateurs et contraignants (insertion sociale, confiance, trajectoire de vie, moment clé dans la vie des familles...). Finalement, l'étude propose des cas exemplaires et des pistes de réflexion.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL-CENTRE, DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE. *Empowerment et femmes immigrantes*, [Recherche : B. Côté, G. Berteau, D. Durand, M.-F. Thibaudeau et M. Tapia], Montréal, la Régie, 2002, 51 p.

Le présent projet vise à améliorer ou à consolider les pratiques des intervenantes qui œuvrent avec les femmes immigrantes, particulièrement vulnérables et souvent exclues des lieux de décision. Il place l'empowerment au cœur des stratégies d'intervention et repose sur des entrevues semi-dirigées à la fois auprès d'intervenantes et de femmes immigrantes. Pour commencer, la recherche propose un cadre de référence sur le concept même de l'empowerment et présente alors des modes d'intervention ayant pour but de développer celui-ci. Elle met ensuite l'accent sur les besoins, en termes d'intervention, exprimés par les femmes immigrantes elles-mêmes (appartenance, travail, apprentissage de la langue, connaissance du milieu et des ressources, égalité) et les besoins analysés par les intervenantes (développer des liens, connaissance des ressources, développement personnel, appuis dans le rôle parental, implications communautaires et politiques). Finalement, la recherche met en lumière à la fois les facteurs favorables et défavorables à l'intervention et donc au processus d'empowerment des femmes immigrantes.



SANTÉ QUÉBEC. *La famille comme protection : enquête Santé Québec auprès de la communauté du Maghreb et du Moyen-Orient – Rapport de la phase 1*, [M. Clarkson et I. Dahan], Montréal, Santé-Québec, 1997, 36 p.

Le présent rapport a pour but de préparer la démarche d'une enquête qui répondra au besoin d'information sur l'état de santé et de bien-être d'immigrants récents de diverses origines, sur leur perception et leur utilisation des services sociosanitaires québécois et sur les facteurs qui compliquent, pour eux, l'accès à ces services. Ce rapport se concentre uniquement sur la communauté du Maghreb et du Moyen-Orient. Les principaux thèmes traités sont la conception de la santé et de la maladie, le processus thérapeutique, les réactions et les solutions envisagées face à un problème bénin ou grave, la perception des services de santé et la perception des problèmes sociaux ou familiaux. L'information a été recueillie par le biais de trois entrevues de groupe auprès d'immigrants (hommes et femmes) de longue date et récemment immigrés.

## Thème – Traite des personnes / Violence / Intégrité physique

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE COORDINATION EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE, FAMILIALE ET SEXUELLE. *Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale*, Québec, ministère de la Justice, 2004, 32 p.

Le présent plan d'action regroupe les engagements de sept ministères et de trois secrétariats : ministère de la Justice, ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, ministère de l'Éducation, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de la Sécurité publique, Secrétariat aux affaires autochtones, Secrétariat aux aînés et Secrétariat à la condition féminine. Il s'articule autour des quatre axes d'intervention de la politique en matière de violence conjugale, soit la prévention, le dépistage, l'adaptation aux réalités particulières et l'intervention sociojudiciaire. Plus particulièrement, sur 72 engagements, trois d'entre eux touchent spécifiquement les femmes immigrantes : le 48, le 51 et le 58.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE. *Les mutilations sexuelles : une atteinte illicite à l'intégrité de la personne*, [Recherche et rédaction : M. Drapeau et H. Wolde-Giorghis], Québec, la Commission, 1994, 12 p.

Le présent document cherche à établir la position de la Commission sur les pratiques des mutilations sexuelles faites aux femmes, au regard de la Charte des droits et libertés de la personne. Ainsi, dans une première partie, il fait un retour sur les textes internationaux relatifs aux droits de la personne, pour ensuite établir les liens avec la Charte québécoise et le Code criminel. Il analyse par la suite les arguments invoquant le consentement des parents ou les valeurs traditionnelles, avant d'exclure la circoncision de ses réflexions.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE. *Statut précaire des femmes immigrantes dépendantes et leur vulnérabilité à la violence : les impacts sur leur santé – Allocution présentée le 21 mars 2002, à l'ouverture du Séminaire statut précaire des femmes immigrantes dépendantes et leur vulnérabilité à la violence : les impacts sur leur santé*, Hôtel Gouverneur, Place Dupuis, Montréal, [C. Giroux], Québec, la Commission, 2002, 5 p.

Cette allocution marque l'ouverture du séminaire *Statut précaire des femmes immigrantes dépendantes et leur vulnérabilité à la violence : les impacts sur leur santé*. Elle vise à rappeler la situation particulière des femmes légalement dépendantes. Ainsi, après avoir souligné la vulnérabilité propre aux femmes immigrantes en général (pauvreté, discrimination, exploitation, harcèlement, racisme, etc.), la vice-présidente de la Commission décrit les enjeux décuplés pour les femmes immigrées dépendantes d'un garant.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Les mutilations génitales des femmes : une pratique qui doit disparaître*, [Recherche et rédaction : M. Moisan], Québec, le Conseil, 1995, 19 p.

Le présent avis se penche sur les types de mutilations sexuelles, leurs conséquences et leurs fonctions sociales. Il s'interroge ensuite sur les moyens à mettre en œuvre pour les faire cesser. Ainsi, il émet deux recommandations touchant, d'une part, la sensibilisation et la prévention et,

d'autre part, la modification du Code criminel afin d'interdire nommément l'excision des organes génitaux féminins.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE. *Rapport du sous-comité interministériel sur la traite des femmes migrantes*, Québec, le Ministère, 2009, 43 p.

Le présent rapport résulte du mandat confié au sous-comité interministériel sur la traite des femmes migrantes, à savoir : « Examiner les mesures de protection des droits accordés aux femmes migrantes victimes de trafic, et ce, dans le respect des compétences du gouvernement du Québec et d'examiner les possibilités de négocier une entente avec le gouvernement fédéral sur cette question. » La première partie du rapport définit la traite des personnes et présente le cadre juridique. La deuxième partie dresse un état de situation de la traite des personnes au Québec, établit la liste des ressources, dresse le bilan des poursuites intentées et décrit les pratiques prometteuses de la Colombie-Britannique. Finalement, la troisième partie regroupe les observations du sous-comité aussi bien sur la difficulté d'établir un portrait de la traite des personnes immigrantes que sur les besoins en services de celles-ci (hébergement d'urgence et de longue durée, aide financière, aide juridique, soins de santé et services sociaux, accompagnement et soutien, services d'interprète, admissibilité au régime de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et les besoins liés au statut des personnes).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, Québec, le Ministère, 1995, 78 p.

Il s'agit d'une politique dans laquelle est premièrement défini le phénomène de la violence conjugale au Québec : son historique, son cadre légal, sa réalité statistique, c'est-à-dire les coûts sociaux et économiques qu'il entraîne. Les neuf principes directeurs et les quatre axes d'intervention de la politique sont ensuite exposés. Parmi ceux-ci, l'adaptation aux réalités particulières de certaines clientèles, dont les femmes immigrantes, est l'objet d'un point d'analyse. Le document se poursuit par la mise en lumière des conditions jugées nécessaires à l'atteinte des objectifs, soit la coordination, la concertation, la formation, la recherche et l'évaluation. Pour finir, les mesures de suivi de la politique sont énoncées.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC. *Les maisons de transition pour les femmes victimes de violence conjugale : recension des écrits*, [C. Lampron et Y. Hurtubise, en collaboration avec : M. Clément, F. Ouellet et R. Pilote], Québec, la Société, 1996, 35 p.

Le présent document fait la recension des écrits sur la question des maisons de transition pour les femmes victimes de violence conjugale. La majorité porte sur l'historique des maisons d'hébergement d'urgence et sur le recours à ce type de ressource. Une courte mention des femmes immigrantes peut être retrouvée dans le document, qui insiste sur le fait que plus de la moitié des femmes séjournant dans les maisons de transition dans la région de Montréal sont issues de l'immigration.

[www.placealegalite.gouv.qc.ca](http://www.placealegalite.gouv.qc.ca)

Conseil du statut  
de la femme

Québec 